

### **Centre International de Séjour - Travaux de réhabilitation - Avenant à la convention du 26 février 1982**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : La Ville de Besançon est propriétaire de l'ensemble immobilier sis 3 avenue des Montboucons, qui abrite le Centre International de Séjour ; une convention du 26 février 1982 a déterminé les modalités de cette mise à disposition au profit de l'Association de Gestion du CIS.

La Ville de Besançon s'est engagée dans un important programme de rénovation du Centre International de Séjour, rendu nécessaire par l'état de vétusté de cet équipement (délibération du 30 novembre 2006) : mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité des personnes handicapées, restructuration des chambres, amélioration de la salle de restauration, aménagement du parking et des abords.

Ces travaux vont contribuer à l'amélioration du fonctionnement du Centre et de l'accueil du public ; la rénovation des chambres s'avère incontournable pour le développement du CIS.

Les travaux ont débuté en juillet 2007 ; ils ne sont pas achevés puisqu'il reste encore divers travaux à effectuer en 2009 notamment au niveau des chambres et de la chaufferie.

Cette situation engendre une baisse de recettes d'exploitation pour l'Association de Gestion, l'activité du CIS étant ralentie durant les travaux.

Aussi l'Association de Gestion du CIS a-t-elle sollicité la Ville propriétaire afin qu'elle étudie la possibilité de lui accorder une remise de loyer dans le but de limiter ses pertes financières.

Il est proposé d'exonérer l'Association de Gestion du CIS du loyer à verser en 2009, soit 80 512 €.

Le Conseil Municipal est invité à en décider, et en cas d'accord, à autoriser M. le Maire à signer l'avenant à intervenir avec cette association.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Mme POISSENOT, M. BONTEMPS et Mme S. JEANNIN ne prennent pas part au vote.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2009.*